



## RECTIFICATIF :

**Une erreur de lecture s'est glissée dans la précédente lettre de canton suite à la Commission permanente du 24 mars 2025. Vous trouverez-dessous le rectificatif.**

### **FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **20 546€**, réparti comme suit :

- **10 000€**, au ski club de Cernay, pour les travaux d'extension de la cuisine du refuge du Sihlbach (lot matériel de cuisine et gros oeuvre),
- **4 000€**, à la commune de Felling, pour l'acquisition de tableaux blancs numériques et de matériel informatique,
- **3 000€**, au ski club de Kruth, pour l'application de vernis intumescent sur le refuge,
- **1 500€**, à l'association les Max's, pour l'acquisition de tenues de scène,
- **1 046€**, à la commune **d'Oderen**, pour l'acquisition d'appareils de fitness streetworkout,
- **1 000€**, à la commune de Schweighouse-Thann, pour l'installation d'une stèle commémorative.

\*\*\*\*\*

## **Commission permanente du 25 avril 2025**

### **FONDS COMMUNAL ALSACE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET MODIFICATION DU REGLEMENT - FONDS INONDATIONS - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

La Commission permanente a approuvé la modification des règlements du Fonds Attractivité Alsace, du Fonds Communal Alsace et du Fonds d'Innovation. Elle a attribué des subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), pour un montant total de 5 713 16 € et l'attribution de subventions d'investissement, au titre du Fonds inondations, pour un montant total de 9 758€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **94 040€** et se répartit comme suit :



- **27 794€**, à la commune de Leimbach pour la réalisation de travaux d'extension de la rue Paul Cézanne (voirie communale),
- **25 590€**, à la commune de Storckensohn, pour la rénovation de fenêtres d'un bâtiment communal,
- **21 341€**, à la commune de Vieux-Thann, pour l'extension du dispositif de vidéoprotection.
- **19 315€**, à la commune de Roderen, pour la création d'une aire de retournement et d'un parking rue de Rammersmatt.

## AIDE A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVE

Dans le cadre de la politique de l'habitat de la Collectivité européenne d'Alsace, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement d'un montant total de 446 484€, en faveur des propriétaires occupants, bailleurs ainsi qu'aux syndicats des copropriétaires pour l'amélioration de l'habitat privé, pour l'adaptation du logement à la perte d'autonomie au titre des Programmes d'Intérêt Général ainsi que des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement urbain (OPAH RU).

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **5 000€** et se répartit comme suit :

- **2 500€**, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier d'Aspach-Michelbach,
- **2 500€**, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Cernay.

## SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2025 AUX ECOLES ET AUX COLLEGES ALSACIENS POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE, VOYAGES SCOLAIRES, VISITES MEMORIELLES

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 244 736€ pour les voyages scolaires des collèges publics et privés du Bas-Rhin (1 668 élèves - 27 voyages), les sorties scolaires avec nuitées pour les collèges et écoles publics et privés du Haut-Rhin (2 291 élèves - 59 sorties scolaires avec nuitées), et les sorties vers les lieux de mémoire des collèges publics et privés (7 938 élèves - 92 visites).

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **7 257€** et se répartit comme suit :

- **3 140€**, au collège Charles Walch de Thann, dont :
  - 1 280€, pour la visite du Struthof le 12 décembre 2024,
  - 1 280€, pour la visite du Struthof le 19 décembre 2024,
  - 580€, pour la visite du Hartmannswillerkopf le 3 octobre 2024,
- **2 645€**, au collège René Cassin de Cernay, pour la visite du Hartmannswillerkopf les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2024,



- **900€**, à l'USEP de Bourbach-Le-Haut, pour des séjours au Centre La Chaume du 3 au 7 mars 2025 (CE1 – CM2 et PS 6 CP),
- **572€**, au collège Robert Schumann de Saint-Amarin, dont :
  - 286€, pour la visite du Hartmannswillerkopf le 3 octobre 2024
  - 286€, pour la visite du Hartmannswillerkopf le 4 octobre 2024

## **SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2025 AUX COLLÈGES PUBLICS ALSACIENS POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DIVERS**

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement aux collèges publics alsaciens (acquisition de matériel sportif ou acquisition d'équipements divers), pour un montant total de 44 387€.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **489€**, au collège Charles Walch à Thann, pour l'acquisition d'un sèche-linge.

## **SUBVENTIONS AU TITRE DU SOUTIEN AUX OPERATEURS CULTURELS DE TERRITOIRE ET MODIFICATION DU DISPOSITIF FONDS CULTUREL DES TERRITOIRES**

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions aux opérateurs de territoire pour un montant total de 237 095€, dès signature de la convention afférente et les modifications apportées au règlement du dispositif « Fonds culturel des territoires ».

Ces actions contribuent à un aménagement équitable du territoire en terme d'offre culturelle pour tous.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **4 275€**, à l'association « Collectif des possibles » à Felling, pour le fonctionnement du projet artistique et culturel 2025.

## **SUBVENTIONS AU TITRE DU SOUTIEN AUX OPÉRATEURS CULTURELS D'ECHELLE ALSACIENNE**

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions pour le soutien aux opérateurs culturels d'échelle alsacienne pour un montant total de 3 607 438€ en fonctionnement dès signature des conventions financières afférentes 2025.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **37 000€**, à la Communauté de Communes de Thann-Cernay, pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel du Relais Culturel Intercommunal pour l'année 2025.



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



## SUBVENTIONS AU TITRE DU PATRIMOINE

Dans le cadre de la politique de soutien à l'entretien, la restauration et la valorisation du patrimoine, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement et de fonctionnement.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **429 484€** et se répartit comme suit :

➤ au titre du soutien à l'animation du patrimoine :

- **350 000€**, à l'association de gestion et animation du Parc Textile de Wesserling,

➤ au titre du Fonds de sauvegarde de la Maison ancienne et du bâti traditionnel, le montant total s'élève à :

- **79 484€**, dont :
  - 27 600€, à la commune de Felling, pour la réhabilitation globale de l'école primaire,
  - 20 696€, à un particulier de la commune de Kruth, pour la restauration d'une maison,
  - 13 839€, à un particulier de la commune d'Oderen, pour la réfection complète de la toiture d'une maison,
  - 9 170€, à un particulier de la commune d'Husseren-Wesserling, pour la rénovation d'une toiture,
  - 5 976€, à 2 particuliers de la commune de Ranspach, pour l'éco-rénovation globale d'une maison, et un ravalement de façade d'une autre maison,
  - 2 203€, à un particulier de la commune de Moosch, pour un ravalement de façade.

## FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant de:

- **500€**, à l'association des Jardins de Wesserling, pour l'aide au fonctionnement.

**Annick LUTENBACHER**

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay  
Déléguée à la Montagne  
Présidente du Syndicat mixte  
Markstein Grand-Ballon  
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont  
Secrétariat : 03.89.30.60.14  
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

**Raphaël SCHELLENBERGER**

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay  
Député du Haut-Rhin  
Secrétariat : 03.89.28.20.59  
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu